



Bilan d'étape
Lycée des métiers des technologies médico-sociales,
de l'administration et de la gestion
Année scolaire 2014/2015

Ce document est à lire en complément du document fourni en juin 2013.

Il présente en effet non pas une photographie du lycée à ce jour, mais bien des évolutions étant intervenues depuis l'an dernier.

Des lors, les paragraphes reprennent la numérotation du document de juin 2013

A- Evolutions des missions :

Labellisation Lycée Eco responsable : 2012/2015. Les actions menées à noter sont :

- **Les Réfugiés Climatiques** : Dans le cadre des enseignements sur le thème de l'économie durable, poursuite d'un projet de sensibilisation des élèves du niveau des premières au mouvement de population lié aux catastrophes climatiques. Organisation de la Semaine Du Développement Durable avec conférence sur le Thème de l'eau. (Cf programme ci-joint en pdf) . Les classes de Vente et Accueil /Commerce suivent le projet sur les trois années 2012/2015. Les délégués en communication de cette action ont présenté ce travail à la région et renouvelleront cette opération à la fin du programme début d'année 2015.

Un déplacement d'étude en Camargue est organisé en septembre 2014 pour observer les mouvements naturels perturbés par les changements climatiques (agriculture et faune).

- **Recyclage et Collecte** :
 1. Collecte de cannettes réalisée chaque lundi matin au profit de l'association Princesse Maé.
 2. Réalisation d'un ABRI Papiers sur l'année 2013 /2014 lors d'ateliers et collaboration avec La Ressourcerie Verte de Romans et la société de nettoyage. Inauguration de l'ABRI le 3 juin en présence des jeunes, de leurs parents et des collaborateurs de l'action afin de sensibiliser l'ensemble du personnel à la surconsommation de papier.
- Participation à la journée du déplacement doux en juin 2014
- Réalisation de tout le mobilier des 6 salles de l'extension de l'ISTM avec une entreprise de menuiserie locale d'après les plans et croquis de l'architecte et du directeur général.

B- Mises à jour de l'offre de formation :

Ouverture de la section Artisanat Métier d'Art : baccalauréat professionnel Option : Communication Visuelle Pluri Média **pour la rentrée 2014.**

Le dossier présenté a mis en valeur la cohérence, d'une part de l'offre de formation académique et d'autre part, l'équilibre interne des formations présentes. Ainsi, la section Arts Appliqués sur le lycée technologique sera accompagnée d'une proposition en lycée professionnel pour des jeunes désireux de créer et de s'ouvrir au terrain de l'entreprise et de la création graphique. Cette nouvelle option vient également apporter un public différent dans le lycée professionnel. Les agences de communication et les services de communication d'entreprises ou de collectivités territoriales ont accompagné cette ouverture.

Des aménagements de salles spécifiques sont nécessaires. Des projets de collaboration avec des instances culturelles vont également venir enrichir le rayonnement de la section, et par ce biais-ci, du lycée des Métiers MONTPLAISIR.

Transformation du BTS IMRT en DE :

La réingénierie de la formation au Diplôme de Technicien Supérieur en Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique se poursuit avec 2 promotions en réforme et 3 dès la rentrée 2014.

Il s'agit d'une très forte évolution avec pour objectif l'universitarisation de la formation, la création d'un diplôme unique universitaire niveau L3 (dès juin 2015), la professionnalisation de cette formation et l'individualisation des parcours des étudiants.

La part des enseignements professionnels est largement augmentée notamment en physique où la physique fondamentale est remplacée par de la physique appliquée aux différentes modalités. L'université participe aux

enseignements contributifs en Sciences Humaines et en Anatomie Physiologie. Nous avons engagé une collaboration étroite et fructueuse avec la Faculté Joseph Fournier notamment avec le Professeur Vuilliez qui est le Président du jury se réunissant tous les semestres. L'Université participe également à l'élaboration du projet pédagogique, à son évaluation avec les enseignants de la filière des représentants médicaux et paramédicaux en imagerie.

La part des stages reste importante, environ 50%, mais avec une validation par compétence de ces enseignements cliniques.

Cette évaluation se fait après chaque stage lors d'un entretien individuel d'une vingtaine de minutes avec un formateur. Cet aspect de la formation est extrêmement intéressant et formateur pour l'étudiant mais également très chronophage.

De plus cette évolution nécessite un grand travail de formation des terrains de stage notamment des tuteurs. En effet, le parcours en stage de l'étudiant s'appuie sur un outil : le portfolio. Ce dernier entraîne l'obligation d'accompagner les équipes soignantes dans l'utilisation quotidienne de ce nouveau support de formation. Un nouvel aspect nécessaire et très important du travail des responsables de la formation, notamment du responsable de cycle, se fait dans le lien direct et renforcé avec les terrains de stage.

C- Evolution des conditions de travail, des conditions matérielles :

Dans le but de renouveler le matériel pédagogique et de l'adapter aux nouvelles technologies, les travaux suivants ont été réalisés :

Réhabilitation de 3 bureaux administratifs : CPE, adjoint CPE et animateur pastorale.

Réhabilitation de 4 salles de classe : salles 101, 103, 107 et 206.

Etude en cours pour le contrôle d'accès et la pose de caméras.

Etude en cours pour la réhabilitation des salles 308 et 310 pour le bac pro AMA communication visuelle et des salles 312 et 314 pour les arts appliqués.

Construction de 6 salles de cours dans le programme de l'extension de l'ISTM (480 m²) aux normes RT2012.

- les investissements en matériels pédagogiques:

- 28 PC salle DCG ISTM / en remplacement de la classe mobile
- 17 PC salle PO/PODO / en remplacement de la salle 514 + logiciel de prise de mesures
- 27 PC salle IMRT / salle de Dosimétrie+ logiciels de dosimétrie
- 26 IPADS à l'ISTM
- 10 IPADS de plus au CDI LTPM
- 18 PC salle S01 / renouvellement matériel
- 20 PC salle de cours banalisé LTPM 2ème et 3ème étage / renouvellement matériel
- 10 PC salle de cours banalisé ISTM / renouvellement matériel
- 6 kits son mural LTPM
- 3 kits son mural ISTM
- 10 vidéo projecteurs LTPM/ISTM
- 1 écran tactile de 70 pouces en salle de simulateur
- 1 simulateur de radiothérapie

- la communication :

Un travail de fond est réalisé sur l'élaboration d'un outil de communication cohérent et complet sur l'ENSEMBLE MONTPLAISIR. La refonte du site Web est en cours et chaque section dispose maintenant de plaquettes de communication (voir quelques exemples en pdf annexés à ce document) et de Kakemono .

D- Retour d'expérience : Moyens de lutte contre le décrochage scolaire

Il faut considérer le décrochage scolaire comme un échec dès lors que le jeune sort du système éducatif sans solution de formation ou proposition d'un contrat de travail.

Afin de prévenir cette situation, il faut procéder au suivi éducatif des jeunes :

- Repérage rapide des situations scolaires sensibles
- Accompagner le jeune dans une démarche de projet (celui qui est en cours et/ou le prochain)
- Evaluer le jeune dans sa globalité (ne pas le réduire à ses performances scolaires) – dimensions sociale, familiale, scolaire –

1/ le repérage rapide - travail de collaboration avec l'infirmière, les éducateurs, les enseignants, les partenaires sociaux (AVS, AS, éducateurs spécialisés...) – mettre des mots sur les maux.

Lister les points de difficulté- matières non supportées, méthodes non maîtrisées, quelle priorité pour l'acquisition des connaissances ? - dimension affective, défaut de motricité – recherche de solutions locales (dans la classe – dans la spécialité – dans le niveau d'étude).

2/ Accompagner le jeune dans une démarche de projet – accompagnement personnalisé -

Apporter des réponses techniques de réparation, de reconstruction : utilisation des activités Bip Bop, tutorat, accompagnement personnalisé - aménager les études (ex. PPS avec l'infirmière et l'équipe éducative) – faire une proposition d'un EdT aménagé en tenant compte de la problématique du jeune (avec avis médical ou sans) – travailler sur un objectif de reprise progressive des cours à plein temps - si problème du respect des obligations scolaires : travailler sur la citoyenneté et la professionnalisation – découverte des métiers : faire des mini stages découverte (conventionnés) des secteurs professionnels ou découverte orientation : immersion dans d'autres sections, autre classe (orientation expérimentée et testée) - faire des bilans rapprochés avec des objectifs à court et moyen terme – Evaluer en s'appuyant sur les recommandations ou les préconisations des soignants, des éducateurs spécialisés (intervention des éducateurs au niveau de la structure familiale ou dans l'établissement). Rendre responsable le jeune dans la construction de son projet personne : bilan orientation avec le CDI ou une cellule d'orientation, recherche documentaire (fiches métiers).

3/ considérer la globalité : entretien avec la famille (capacités et compétences)

aide et conseil pour l'encadrement familial – informer et rassurer les parents – ne pas anticiper ou programmer la fuite et la démission – considérer le bilan familial établi par le jeune (est-il en phase ou en opposition avec un /ses parent(s) ? idem avec les enseignants) - mettre en place une stratégie de collaboration et une politique d'accompagnement (ex. réduction temporaire de la charge de travail à la maison, aménagement d'un temps de présence efficace de rattrapage à l'école, modification du système d'évaluation en fonction des empêchements liés à l'organisation collective ou des blocages déclarés par le jeune ... évaluer autrement. Donner du sens à la conduite des études sans ajouter du stress ou la pression des résultats – « ce que je suis, ce que je vaudrais, ce que je peux » : capitaliser la confiance - ne pas hésiter à demander conseil aux ressources extérieures – innovation pédagogique -

E - Activités de l'infirmierie année 2013 2014

Les passages d'élèves à l'infirmierie s'élèvent à 1441.

Il y a eu 42 déclarations d'accidents du travail d'élèves, 7 de professeurs et du personnel confondus.

124 élèves ont bénéficié d'aménagements dans leur scolarité (PAI, PAP, PPS) et de mesures particulières aux examens. Pour la plupart ce sont des troubles de l'apprentissage de type dyslexie. Mais aussi des problèmes de santé : diabète (4 élèves), épilepsie(4), autres (7), troubles d'adaptation scolaire(3+) : PAI évolutifs.

Les réunions mensuelles du Comité Education Santé Citoyenneté où sont abordés les difficultés rencontrées, l'intervention de personnes extérieures, la mise en place d'actions puis leurs évaluations.

Le travail avec Tempo Oppelia continue sur le repérage précoce avec la mise en place d'une organisation satisfaisante : prise de RDV obligatoire pour une première rencontre.

Travail en collaboration avec les professeurs d'EPS pour la gestion des certificats médicaux.

Suivi des conférences Adulte-Relais

Renouvellement des valises de secours

F – Exemples de liens avec le monde professionnel :

F1 - Liens avec monde professionnel et le lycée professionnel

- Nous retiendrons une action majeure sur l'année 2013/2014 dans le cadre de l'action Régionale EPA (Entreprendre Pour Apprendre) des élèves de trois sections : Logistique, vente et Gestion Administration ont créé une société de services « LOG SERVICES » proposant des audits de plateforme logistique, ils ont assuré le suivi de trois contrats auprès de La Banque Alimentaire, Le Secours Populaire et Les Transports Gondrand. Cette action a reçu un second prix de l'entreprise de Service au Challenge de la Mini Entreprise à Grenoble le 21 juin 2014.
- Poursuite de la collaboration régulière avec les chefs d'entreprise et les tuteurs des stagiaires pour participer aux jurys d'examen d'épreuves professionnelles du baccalauréat.

A noter enfin quelques interventions de membres de la CGPME pour des présentations d'entreprises aux classes

F2 - BTS prothèse orthèse

2014 est l'année de l'audit de certification de la section OP par les membres du comité scientifique de l'ISPO, organisme international réunissant les Ortho prothésistes de tous les pays. L'ISPO certifie quelques établissements scolaires à travers le monde, une douzaine, à travers 3 catégories. L'ISTM était certifié cat 1, cadres et praticiens, et recevait en juin deux inspecteurs ISPO pour la reconduction de cette certification. Ce travail lourd, plusieurs semaines de préparation et une semaine complète d'Audit s'est achevé le 13 juin et verra un retour par le comité scientifique de l'ISPO à la rentrée de septembre.

F3- Dossier de qualification ISQ - OPQF(l'ISQ est l'organisme de qualification des entreprises de prestations de Services Intellectuels qui englobe l'OPQF ou Office Professionnel de Qualification des organismes de Formation)

- Le dossier a été constitué par Noémie Cathaud et Pascal Roule. Ce dossier a représenté un certain nombre d'heures de travail tout au long de l'année 2012-2013. L'objectif de cette certification qui devrait être prononcée en novembre 2013 par l'organisme certificateur est à court terme d'obliger le CFP à mettre à plat des procédures et de les suivre. L'objectif à moyen terme est de sécuriser l'avenir du CFP en le professionnalisant. En effet le monde de l'alternance est un monde qui voit fleurir de nombreux centres de formation plus ou moins sérieux, il semble fort probable qu'à terme SEULS les établissements certifiés auront le droit d'exercer et de percevoir les fonds des OPCA.

- La démarche de certification est donc un investissement stratégique.

- **Le certificat de qualification professionnelle des organismes de formation a été obtenu pour le Lycée Professionnel et Technologique Montplaisir le 30 mars 2014** sous le numéro de certificat 03 14 AP 1120. Elle est valable jusqu'au 29 mars 2018.

Ont été qualifiés les domaines suivants : Marketing, Commercial, Communication, Formations à des métiers spécifiques, Alternance.

G- Nouvelles conventions :

Une convention avec le centre d'appareillage malgache a été signée dans le cadre des échanges ortho prothèse, suite au voyage à visée humanitaire de février 2014. La convention avec le Maroc, dans le cadre du BTS Podo orthèse a été reconduite. Une nouvelle convention avec le centre des Baumes, toujours dans le cadre du BTS ortho Prothèse, a également été établie afin de permettre l'accueil d'étudiants sur des lieux facilitant les mises en situation professionnelles (MSP).

Une convention avec l'Inspection d'Académie de Matam (Sénégal) pour trois ans dans le cadre d'un stage de trois semaines réalisé par des terminales ST2S au mois de juillet pour travailler avec les associations locales pour encadrer les activités de jeunes enfants de 2 à 6 ans.

H-Développement de l'utilisation des TICE et/ou des réseaux sociaux:

La plateforme Dokeos emiam compte, au 1^{er} avril 2014, 679 cours à disposition de l'ensemble des étudiants et lycéens de l'ensemble Montplaisir dont 75 % d'entre eux sont actifs. Depuis la rentrée de septembre 2013 on enregistre une cinquantaine de nouveaux cours (essentiellement lié au pôle d'enseignement paramédical supérieur - réforme IMRT avec un nouvel enseignement par UE, montée en puissance sur les sections orthoprothésiste et podo-orthésiste).

Le nombre d'utilisateurs inscrits au 1^{er} avril 2014 est de 1 635 personnes, 1 383 apprenants et 252 professeurs. Le nombre d'accès à la plateforme au cours de l'année 2013 avoisine les 50 000 et dépasse 16 000 lors du premier trimestre 2014. Depuis la mise en place du projet emiam 464 300 connexions à la plateforme ont été enregistrées.

Les enseignants de l'Ensemble Montplaisir demandeurs de formation à l'outil et aux apports des TIC dans leur pédagogie ont pu suivre une formation, soit individuelle soit en groupe restreint, organisée à la demande par l'administrateur E-miam.

Pour exemple : l'utilisation de l'environnement numérique de travail e-miam par les sections des métiers de l'appareillage peut-être résumé dans le tableau suivant :

Catégories de cours	Cours		Formateurs		Etudiants	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %
OP Podo	30	4,7	33	4,9	228	3,0
1 OP	11	1,7	11	1,6	67	0,9
2 OP	13	2,0	13	1,9	66	0,9
3 OP	18	2,8	15	2,2	94	1,2
1 Podo	22	3,4	14	2,1	34	0,4
2 Podo	22	3,4	17	2,5	37	0,5
3 Podo	21	3,3	16	2,4	59	0,8

Le pourcentage est exprimé en fonction de l'utilisation de la plateforme par l'ensemble des acteurs de l'ensemble Montplaisir

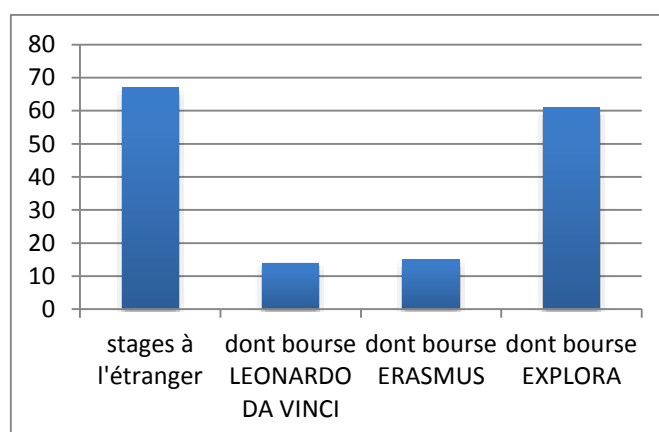
I – Ouverture sur l'extérieur, vers l'Europe et le monde

Le Service Relations Internationales a été chargé

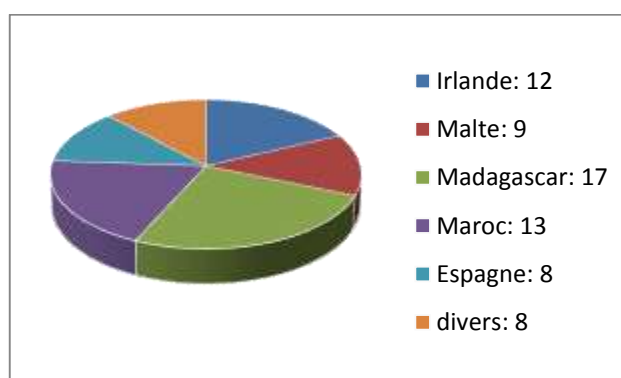
- de la coordination des programmes européens Leonardo da Vinci, Erasmus et Comenius,
- de la gestion des bourses régionales EXPLORA et des EUROPASS MOBILITE
- du développement des réseaux de partenariat internationaux,
- de l'orientation et du conseil aux utilisateurs du service : aide au montage de projets « Dossier Unique » et « EUREKA », intervention dans les classes, accompagnement au départ en stage,
- de la veille informationnelle,
- de la communication autour des actions menées.

Les missions ci-dessus visent à faciliter aux élèves et étudiants de l'Ensemble Montplaisir l'accès à la mobilité internationale essentiellement par le biais des stages professionnels à l'étranger.

1 LES STAGES A L'ETRANGER REALISES EN 2013-14 ET LEURS DISPOSITIFS D'AIDE FINANCIERE



2 DESTINATIONS ET NOMBRE DE STAGES REALISES EN 2013-14

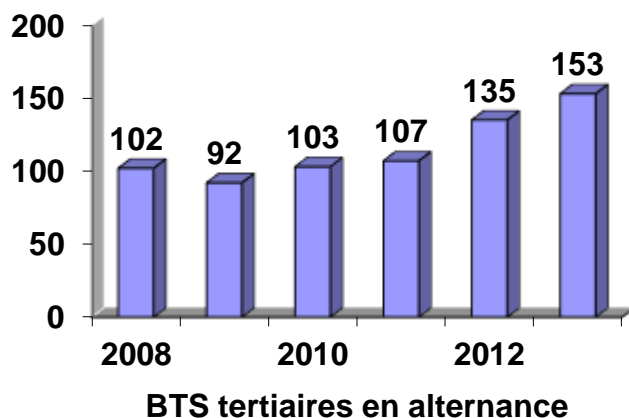


3 PROJETS INTERNATIONAUX DIVERS

- Réalisation de 5 voyages scolaires (Espagne, Italie, USA, Suède, G.B.) – projets portés par les enseignants.
- Réalisation de 2 projets de stages à visée humanitaire (Maroc et Madagascar)- projets portés par les enseignants.
- Accueil d'une Assistante Comenius finlandaise du 1 février au 31 mai 2014.
- Obtention de la nouvelle Charte ERASMUS+ qui nous permet de proposer aux étudiants de l'enseignement supérieur des bourses de stage ERASMUS + sur la période 2014-2020.
- Candidature pour des bourses de mobilité dans le cadre d'ERASMUS+ (anciennement programmes LEONARDO et ERASMUS)
- Candidature pour des bourses de formation continue destinées aux enseignants.
- Stage de trois semaines à Matam (Sénégal) Projet porté par deux enseignants et l'association Drôme Ourousogy Sénégal.

J – Rapport d'activités du centre de formation professionnelle Monplaisir

Nombre de stagiaires par année



J1 - Résultats aux examens

SECTIONS	NB DE STAGIAIRES	ADMIS	Taux de réussite
2 BTS AG	17	10	59 %
2 BTS IMMO	13	7	54 %
2 BTS MUC	10	8	80 %
2 BTS NRC	7	4	57 %
2 BTS SP3S	3	1	33.33 %

J2 Prepa Concours

CONCOURS 2013	NB de stagiaires	ADMIS	Taux de réussite
Infirmier	47	38	80 %
Socio-éducatifs	24	12	50 %

Total de 71 stagiaires

Le CFP gère 4 pôles bien distincts :

- **Un pôle alternance**(ce pôle regroupe tous nos BTS en alternance)
- **Un pôle formation professionnelle continue**(ce pôle regroupe toutes nos formations ponctuelles à destination des salariés et d'étudiants en formation continue)
- **Un pôle formation initiale**(pôle regroupant les formations spécifiques financées par les stagiaires sur leurs fonds personnels).
- **Un pôle perfectionnement et formation personnelle** pour adultes et retraités qui suivent des d'anglais débutants et confirmés et d'espagnol débutants.

Organigramme du CFP 2012 - 2013

sous l'égide du Directeur Adjoint Pascal ROULLE.

<p>D. G. Norbert Kieffer Adjoints Pascal Roulle Bruno Butel</p>	<p><i>Fixe les objectifs et contrôle leur réalisation hebdomadairement. Signe tous les contrats. Le directeur Adjoint P Roulle assure quotidiennement le suivi et la rencontre du secrétariat CFP et des coordinateurs. Bruno Butel est nommé Adjoint au CFP à compter de la rentrée 2013</i></p>	
	<p>Secrétariat Noémie Cathaud Fadela Bezzroukki et Catherine Gelly à partie de mai 2013 jusqu'au 30 octobre 2013 pour faire face aux inscriptions</p>	<p><i>Postes à temps complet pour gérer les dossiers d'inscription et de suivi des alternants (80% pour Noémie Cathaud et 20 % pour Fadela Bezzroukki. Mlle Cathaud gère les relations avec le Rectorat, les CIF, les DIF sur le plan commercial. Mlle Bezzroukki les dossiers d'inscription pour 20 % de son temps et gère à 80% de son temps, le suivi des alternants avec un logiciel maison G.PRESS, les relations avec les OPCA, la vie scolaire, les absences, les rattrapages de cours, l'état des locaux. Mlle Gelly assure le soutien sur la période de surcharge de travail entre mai et octobre sur un temps de 32 heures semaines avec passage à 35 heures en octobre 2013 du fait de l'arrêt maladie de Mme Cathaud</i></p>
	<p>Coordination des BTS AG et IMMO Marie Pierre ASTIC</p>	<p><i>Participent à la promotion de leurs sections. Gèrent les relations avec les entreprises et font les démarches commerciales pour les contrats.</i></p>
	<p>Coordination des BTS MUC et NRC Philippe FILHOL</p>	<p><i>Gèrent les emplois du temps et coordonnent les formateurs. Supervisent les alternants et gèrent les conflits avec ces derniers (absences, retards, etc.)</i></p>
	<p>Coordination des BTS SP3S et des prépas concours Francis LAUGE</p>	<p><i>Participent à la promotion (JPO, Forums, Studyrama, etc.) Participent à la réunion hebdomadaire de pilotage du CFP</i></p>
	<p>Coordination Langues et Bulats Pascale DARDIER</p>	
	<p>Coordination des BTS TPL : Pascal Vachon</p>	<p><i>Cette formation a démarré en septembre 2012 avec la première année, elle se poursuit en septembre 2013 avec l'ouverture de la seconde année</i></p>
		<p>Formateurs Contrats de travail à temps partiel spécifiques aux CFP dits CDD d'usage. Ils réalisent les cours écrits et oraux en fonction des plannings.</p>

Analyse du pôle BTS alternance

Coordination, concertation du CFP

Les réunions hebdomadaires de coordination mises en place à partir de mai 2011 se sont poursuivies sur tout l'exercice 2012-2013. La concertation et la coordination des équipes par le biais des coordinateurs continuent de profiter de la courbe d'expérience. Les erreurs du passé sont systématiquement abordées pour gagner en qualité et en anticipation.

Vie des alternants

Le rappel des règles de vie aux alternants reste une mission récurrente. En effet le public de l'alternance est paradoxal, il veut un diplôme mais n'aime pas l'école. Il faut donc rendre le cadre attractif tout en maintenant des règles de vie formelles pour faire face aux obligations de suivi de présences imposées par le Rectorat et les OPCA.

La structure avec des responsables proches de chaque BTS apparaît comme efficace pour ce public qui a un besoin très fort de sentir un cadre autour de lui. L'application du règlement intérieur concernant les retards et absences porte ses fruits ce qui a permis de réduire le manque à gagner car les temps d'absences des alternants ne sont pas pris en charge par les OPCA. Le travail du secrétariat du CFP sur le contrôle des absences et retards donne lieu à un envoi systématique de courrier aux employeurs pour leur rappeler que les temps d'absence en cours devaient être déduit des salaires.

Action du secrétariat CFP

La période de difficultés des années 2010 est totalement oubliée et l'administration du CFP fonctionne maintenant en vitesse de croisière pour :

- les facturations aux OPCA et aux entreprises qui sont faites au fil de l'eau, plus aucun retard n'est constaté ;
- l'organisation des examens du BTS s'est déroulée dans de bonnes conditions et nous avons pu accueillir pour une dernière année l'organisation du BTS SP3S dans nos murs car nous fermerons cette section faute d'effectif,
- la campagne de recrutement des nouveaux BTS en alternance a permis d'obtenir une augmentation des effectifs d'une vingtaine d'alternants pour la rentrée 2013,
- la gestion du temps et l'organisation des emplois du temps des BTS a été affiné pour permettre de donner des informations plus précises aux OPCA,
- la participation aux forums organisés par les OPCA notamment AGEFOS a été suivi par P. Roulle et les coordinateurs qui se sont rendus sur le terrain à tour de rôle.
-

La gestion des ressources humaines au CFP

- La finalisation des contrats écrits des intervenants a été programmée pour la rentrée 2013 avec le nombre d'heures, les jours de travail, les droits et obligations afférant au CDD d'usage.
- Les contrats écrits pour les formateurs (la majorité en CDD d'usage renouvelables plusieurs fois) sont aujourd'hui réalisés en totalité (une seule personne n'a pas encore voulu signer ce type de contrat). Ils sont renouvelés chaque année en septembre. En effet compte tenu du fait que les formations sous contrat de professionnalisation dépendent de la pérennité des contrats des alternants, elle-même dépendante du financement par les OPCA, il nous est impossible de faire des CDI car du jour au lendemain car une formation peut être fermée faute de financement des OPCA. Seuls deux enseignantes sont en CDI du fait d'une situation antérieure héritée d'avant 2010.

- Le CDD d'usage s'impose car on s'aperçoit que lorsque des entreprises cessent leur activité il est très difficile de retrouver un contrat de professionnalisation pour les alternants malgré les 90 jours donnés par la loi Cherpion. Par ailleurs la prise en charge par certaines OPCA continue de baisser (de 9,15 euros à 8 euros, voire à 7,62 et même pour AGEFOS Limousin à 6 euros). Cela augmente encore la précarité des situations de formation dans nos centres qui jouent ainsi le rôle de variable d'ajustement. A la différence des formations en lycée, toute absence d'étudiant des métiers entraînent une baisse de la dotation pour le centre. En effet ces jeunes ont naturellement tendance à être présent en entreprise car ils sont payés pour un travail "réel" à leurs yeux alors que les cours dans le centre ne "rapportent" pas à court terme d'ou une tendance à l'absentéisme si le centre ne met pas en place des outils pédagogiques attrayants et des moyens efficaces de contrôle des absences.

Projets d'ouverture :

Nous envisageons d'ouvrir pour la rentrée 2013-2014 :

- La préparation au Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion (sous l'égide de P Roulle)
- Une classe préparatoire scientifique (sous l'égide de Francis Laugé)

Des réunions de travail ont régulièrement lieu pour affiner les conditions de la mise en œuvre de ces formations.

Analyse du pôle formations hors financement OPCA

Pour l'instant ce pôle concerne le secteur des préparations aux concours infirmiers et sociaux. Les formés payent en totalité leurs frais de scolarité. La demande est pour l'instant forte et les effectifs sont satisfaisants et en hausse (deux classe de prépa IFSI pour 47 élèves et 24 en prépa concours pour l'année 2012-2013).

Ce dispositif sera bien entendu maintenu pour l'année à venir.

Des heures de soutien scolaire, révisions ont été mises en place conformément aux engagements pris l'année dernière, elles devraient être reconduites cette année.

L'ouverture de la classe prépa scientifique est en cours d'étude pour la rentrée 2013-2014

J3 - Bilan

Nos objectifs pour l'exercice prochain ?

La consolidation de la nouvelle organisation pour maintenir l'objectif de 18 alternants par section d'une part et une veille permanente sur l'adéquation entre le projet de l'ensemble Montplaisir et sa mise en œuvre au CFP d'autre part.

Pour cela divers moyens ont été mis en œuvre et/ou seront reconduits pour 2013 – 2014 :

- Attente de la validation de la qualification ISQ OPQF pour anticiper l'éventuelle obligation de labellisation des centres de formation,
- Toilettage régulier du logiciel G.PRESS sur l'informatisation des absences et retards des alternants avec envoi systématique d'un courriel à l'alternant et à son employeur en cas de retard ou absence.
- Mise en place de la deuxième année du BTS Transport et prestations logistiques sous l'égide de M Pascal VACHON avec 9 alternants en deuxième année et 15 en première année.
- Rencontre immédiate des alternants ayant un comportement posant problème ;
- Rencontre bi- annuelle des tuteurs ;
- Formation des tuteurs sur deux jours dès le mois d'octobre :
- Deux journées d'informations pour les futurs candidats ;
- Phoning et publipostage aux entreprises de notre région entre mai et juillet ;
- Démarchage des entreprises par les coordinateurs, la direction, le secrétariat ;
- Primes annuelles pour les coordinateurs et les personnels de secrétariat ;
- Montage de nouvelles formations dans le cadre du DIF, du CIF, des contrats de professionnalisation ;
- Fermeture des sections qui restent à faibles effectifs (inférieure à 7) ou regroupement de la première et seconde année si les effectifs sont trop faibles ;
- Demande d'ouverture de formations en apprentissage les BTS IMMO ;
- Ouverture d'une première année de BTS Banque et BTS assurance,
- Ouverture du DSCG en cours du soir (Diplôme Supérieur de Comptabilité Gestion)
- Ouverture de la classe préparatoire aux concours scientifiques
- Maintien de la préparation à l'évaluation B2I.
- Passage progressif de la direction du CFP à Bruno Butel chef des travaux du lycée professionnel dans la perspective du départ de Pascal ROULLE.